

Un traité sur l'histoire de Sélestat de l'an 1527 – Beatus Rhenanus en route pour les *Rerum Germanicarum libri tres*

Ueli Dill (Bibliothèque de l'Université de Bâle)

À la Bibliothèque de l'Université de Bâle sont conservées deux copies d'un ouvrage, jusqu'à ce jour inexploité, de Beatus Rhenanus (1485–1547). L'un de ces manuscrits, rédigé de la main de Bonifacius Amerbach, compte six pages couvertes d'une écriture serrée ; au bas du texte figure la date de février 1527. De l'autre manuscrit, seule la première partie du texte nous est parvenue. Compte tenu du fait qu'il mentionne chaque endroit prévu pour l'insertion d'illustrations, on peut supposer que l'ouvrage était destiné à être imprimé. Mais il semblerait que cela ne fût jamais le cas.

L'ouvrage ne possède pas de titre à proprement parler, l'un des manuscrits cependant présente une dédicace en lieu et place du titre « Libertati antiquitatis patriae dedicatum » (À la liberté et à l'histoire de la ville natale). Un bibliothécaire du XVII^{ème} siècle titra la copie intégrale *De urbis Selestadii antiquitatibus* (L'histoire de la ville de Sélestat). Le contenu de la copie incomplète qui nous est parvenue fut désigné au XX^{ème} siècle *Descriptio Alsaciae?* (Description de l'Alsace). Les deux sont fondés : Sélestat est au centre de l'opuscule, bien que tout le territoire du peuple germanique des Triboques, autrement dit l'Alsace, soit traité.

En 1525, Rhenanus avait pris contact avec son ancien compagnon d'études Johann Trumair, dit Johannes Aventinus (1477–1534), l'historiographe de la Bavière. La raison en était l'histoire, à ses yeux ratée, de la nation germanique par Franciscus Irenicus (1518). Trumair se réjouit d'avoir trouvé quelqu'un avec qui partager son point de vue, et lui fit un exposé circonstancié sur l'importance de l'historiographie et la manière de la pratiquer. Selon lui, écrire une histoire de toute la nation germanique est un « Hercules labor », une tâche digne des travaux d'Hercule que lui-même n'aurait pas la présomption de vouloir entreprendre. Il vaudrait bien mieux que différents auteurs, de préférence sur ordre des souverains, exécutent cette tâche pour leur région respective.

Dans sa réponse, Rhenanus déplore l'étroitesse d'esprit de Jérôme Guebwiller et de Paul Volz, qui s'intéressent à l'histoire de l'Alsace : « Si je tente de leur parler des Triboques qui naguère franchirent le Rhin et s'installèrent sur le territoire des Médiomatrices, ce que rapporte Strabon, comme tu le sais, puis passant par Elcebum (ancienne ville d'Ell), Brocomagus, si souvent détruites par les Alamans et maintes fois reconstruites par les Romains, Tres Tabernae (Saverne) et Hellum, paraissant dans l'*Itinerarium Antonini* avoir été changée, à tort, en Helvetum – si je le leur rappelle, ils me regardent comme si je leur racontais un rêve. »

Ayant été conforté par Trumair, tant dans sa critique formulée à l'encontre des ouvrages d'histoire disponibles que dans sa propre méthodologie, il semble que Rhenanus se soit emparé de l'histoire de sa patrie en suivant le modèle de Trumair. Comme base, il a utilisé les auteurs antiques tels que Ptolémée, Strabon, César, Tacite, l'Itinéraire d'Antoine (*Itinerarium Antonini*), Sidoine Apollinaire, mais aussi des chroniques médiévales et des actes. Pour l'interprétation, il s'attache à la remarque de Trumair concernant le possible changement au fil du temps des noms, de la localisation des peuples et des villes qui y sont mentionnés. Il essaie souvent d'expliquer ces changements de noms en convoquant des réflexions de l'ordre de l'étymologie et de l'histoire des langues.

Rhenanus dépeint la migration des peuples germaniques, avant que César ne conquière la Gaule, vers les territoires sur la rive gauche du Rhin, et notamment des Triboques vers l'actuelle Alsace. Dans un premier temps, ils soutiennent Arioviste en guerre contre César, mais après que ce dernier leur eut infligé une cuisante défaite, ils devinrent de fidèles provinciaux à Rome. Les principales localités sont Brocomagus (Brumath), Argentoratum (Strasbourg) et Elcebum (Ell). Rhenanus y reconnaît la future ville de Sélestat. Au V^{ème} siècle, les Francs et Alamans auraient ensuite tiré profit du chaos engendré par Attila et attaqué les provinces sur la rive gauche du Rhin où ils détruisirent les anciennes colonies. Depuis 496, date de la victoire de Clovis I^{er}, roi des Francs, sur les Alamans, Sélestat appartenait au royaume franc oriental. Elcebum détruite, les Francs auraient alors construit Sélestat et lui auraient donné le nom, en langue franque, d'Elcestad.

Après la mort de l'empereur Arnulf, en 899, l'Alsace et donc Sélestat seraient devenues la possession de l'Empereur Henri I^{er} et par conséquent du Saint-Empire romain de la nation germanique. Sous le règne de Frédéric II, Wolfelin von Hagenau aurait fait construire un mur de fortification autour de la ville. D'après Rhenanus, Sélestat aurait deux bienfaiteurs notables, Frédéric II et Rodolphe I^{er}.

La comparaison avec les *Rerum Germanicarum libri tres*, les *Trois livres d'histoire de la nation germanique*, publiés en 1531, dans lesquels Rhenanus traitait la préhistoire et la protohistoire de toute la nation germanique, montre que le traité de 1527, encore limité à l'Alsace, contient déjà de nombreux thèmes et thèses du grand ouvrage et peut donc être considéré comme son point de départ.

Durant les années 1520, Rhenanus s'adonna à un passe-temps que rapporte Jean-Daniel Schoepflin dans son *Alsatia illustrata* : « Rhenanus conféra à Sélestat l'aspect d'une colonie romaine. De nombreuses inscriptions inspirées de celles du vieux Latium, apposées à son initiative par les habitants dans divers quartiers de la ville afin que les générations futures en gardent le souvenir, sur les colonnes et les murs de l'église, sur les portes, dans la chancellerie, dans la boutique et dans d'autres lieux, témoignent de son érudition et de son amour pour sa ville natale [...]. » De la même manière, deux inscriptions forment la conclusion du *De urbis Selestadii antiquitatibus*, l'une relative à Frédéric III et Rodolphe I^{er}, l'autre à Wolfelin von Hagenau. La première sera citée par Rhenanus également dans son *Rerum Germanicarum libri tres*, la seconde reste à ce jour inconnue. La dédicace utilisée comme titre en 1527 « Libertati antiquitatis patriae dedicatum » évoque elle aussi une inscription et se rapproche de la dédicace d'une inscription, dans laquelle Rhenanus traite l'attaque de Herrlisheim par les Sélestadiens en 1448 : « Fortitudini et Clementiae dicatum » (À la bravoure et à la mansuétude).

De l'une de ces inscriptions, nous savons qu'elle a été rendue célèbre également sous forme d'estampe. Il est probable que Rhenanus prévoyait de publier le *De urbis Selestadii antiquitatibus* de cette même manière. Peut-être même l'aura-t-il effectivement fait, mais aucun exemplaire ne nous sera parvenu.